

Catalogue de cours

Premier cycle Art 2025-2026

3^e année

S5 – S6

Équipe pédagogique

Olivier DAVID, enseignant, artiste (coordinateur)
Luc BARBIER, enseignant, designer graphique, scénographe (coordinateur)
Claire MAUGEAIS, enseignante, artiste
Christophe ATABEKIAN, enseignant, artiste
Estelle CHEON, professeur de coréen
Emmanuelle CHEREL, enseignante, historienne de l'art
Marion DANIEL, enseignante, historienne de l'art
Thierry FROGER, enseignant, écrivain
Véronique GIROUD, enseignante, historienne de l'art
Claire-Jeanne JEZEQUEL, enseignante, artiste
Georges-Albert KISFALUDI, ingénierie multimédia et scénographie
Frédéric MALETTE, enseignant, artiste
Bruno PERSAT, enseignant, artiste
Stéphane THIDET, enseignant, artiste
Georgia NELSON, enseignante, artiste
Véronique TERRIER-HERMANN, enseignante, historienne de l'art
Béatrice MELINE, enseignante, commissaire d'expositions
Mélicha RICHARD, professeur d'anglais
Anaïs ROLEZ, enseignante, historienne de l'art
Xavier VERT, enseignant, historien de l'art

Alice ALBERT, responsable de la bibliothèque
Daphné BOUSSION, ingénieur pré-presse, PAO et photographie, estampes et impressions
Juliette CHAMPAIN, technicienne lithographie, gravure
Jérôme CHARDON, technicien, sérigraphie, lithographie
Sabine CORBET-LEROY, technicienne, moulage
Céline HUNEAU, technicienne bois, volume
Samuel LANDRE, technicien métal, volume
Karine LUCAS, chargée de documentation et orientation
Alexandre MAIRET, ingénieur, informatique
Simon MÜLLER, maître verrier
France PINEAU, assistante de bibliothèque
Nicolas RAMBAUD, ingénieur métal, volume
Marek WALCERZ, technicien, atelier vidéo

Rôle du coordinateur

- Veille au respect de l'organisation de l'emploi du temps
- Veille à la formalisation du projet
- Organise les évaluations et leur coordination
- Participe aux réunions de coordinations
- Définit et organise l'encadrement spécifique des L3 (S6)
- Est le référent DNA pour les étudiants, en lien avec l'ensemble des équipes administratives et techniques.

Structure de la formation et organisation pédagogique

Dans la phase programme (semestres 5 et 6), les enseignements fondamentaux dispensés s'ouvrent à des approches méthodologique, théorique et plastique d'une recherche personnelle. La troisième année prépare au diplôme de fin de premier cycle et est consacrée principalement à l'acquisition des outils méthodologiques et théoriques propres à chaque étudiant en vue de présenter les productions réalisées au cours de ses trois années d'études en école d'art. Durant cette troisième année, l'accent est mis sur l'autonomie de l'étudiant en particulier au sein des ateliers techniques et sa capacité à assembler et mobiliser l'ensemble des connaissances techniques et artistiques mises en œuvre au cours des différentes situations en L1 et L2. Il sera également question pour l'étudiant de formaliser par une note écrite les enjeux de son projet plastique et le processus de recherche engagé. L'expérience préprofessionnelle et l'immersion dans un contexte artistique hors les murs sont encouragées sous la forme d'un stage de courte durée en France ou à l'étranger.

Les unités d'enseignements proposées en L3 sont les suivantes :

Semestre 5 et 6 :

- **UE 1 : méthodologie, techniques et mises en œuvre / recherches et expérimentations personnelles :**
 - Suivi du diplôme du DNA (Diplôme National d'Arts) par une collégiale d'enseignants sous forme de rendez-vous individuels et collectifs hebdomadaires, d'atelier méthodologique, d'accrochages et de workshops.
- **UE 2 : histoire, théorie des arts, atelier d'écriture et langues étrangères**
 - Cours d'histoire, théorie des arts
 - Atelier d'écriture
 - Anglais ou coréen
- **UE 3 : Stage**
- **UE 4 : Bilan / DNA**
- **UE 5 : Ateliers transversaux**
- **UE 6 : Mobilité (uniquement en S5)**

Évaluation et commission de fin de semestre

L'évaluation de l'étudiant a lieu à la fin de chaque semestre et permet d'obtenir les crédits nécessaires à son passage en année supérieure.

Le passage de l'étudiant au semestre 6 est subordonné à l'obtention de 150 crédits.

L'année L3 est sanctionnée par 60 crédits.

Les crédits non obtenus au semestre 5 seront proposés au rattrapage lors des évaluations du semestre 6.

Nul ne peut se présenter aux épreuves du D.N.A. s'il n'a pas obtenu 165 crédits pour l'ensemble de son premier cycle. Le DNA vaut 15 crédits.

Une commission de fin de semestre se déroule à la fin de chaque semestre. La commission L3 est composée de l'ensemble des enseignants de L3 et des responsables des pôles techniques. La présence des enseignants est obligatoire. Cependant, les enseignants ne pouvant y assister pourront communiquer leurs avis par écrit en amont de la commission. L'avis de la commission de fin de semestre est souverain.

La décision définitive de diplômabilité, de redoublement ou d'exclusion est prise par le directeur sur proposition de la commission de fin de semestre.

Rôle de la commission de fin de semestre :

- harmoniser et valider l'obtention des crédits à la fin de chaque semestre.
- donner un avis sur la diplômabilité au regard des crédits obtenus et du parcours de l'étudiant tout au long du premier cycle.
- proposer un redoublement.
- proposer une exclusion en cas de manque d'assiduité avérée et non justifiée, au-delà de 4 absences par an non justifiées au respect du règlement intérieur.

La commission de fin de semestre rédigera en séance l'appréciation générale pour chaque étudiant.

Suite à la commission de fin de semestre, le relevé de notes et les appréciations sont communiqués à chaque étudiant par mail dans un délai de 3 semaines.

Le premier cycle est validé par l'obtention du DNA (Diplôme National d'Arts) option art diplôme homologué par le ministère de la Culture et de la Communication. Aucun candidat ne peut se présenter plus de deux fois aux épreuves du DNA.

En cas d'échec au DNA, l'étudiant est autorisé à prendre une nouvelle inscription à l'école.

La commission d'admission en 2ème cycle

Cette commission se réunit avant le DNA pour donner un avis sur l'entrée en 2^{ème} cycle de l'étudiant. L'obtention du DNA ne systématise pas une entrée en 2^d cycle.

La commission d'entrée en 2nd cycle est composée d'au moins 4 enseignants du 2nd cycle et d'un responsable des ateliers. L'un des enseignants est titulaire d'un diplôme de doctorat. Elle se prononce également sur le choix de la direction de recherche (parcours) de chaque étudiant admis en M1. Le choix restera cependant confirmé en début d'année universitaire suivante. Le président de la commission est désigné par le directeur de l'établissement parmi ses membres. La commission d'admission en 2^{ème} cycle se réunit valablement si au moins trois de ses membres sont présents. Les avis sont donnés à la majorité absolue de ses membres. En cas de partage égal des voix, celle du président est prépondérante. La décision d'admission ou de refus est notifiée par le directeur. La décision de refus doit être motivée.

(Confère Arrêté du 16 juillet 2013 portant organisation de l'enseignement supérieur d'arts plastiques dans les établissements d'enseignement supérieur des diplômes. Complété par l'Arrêté du 26 août 2016 par le référentiel du métier d'auteur dans les domaines de l'art, de la communication et du design, relative au D.N.A..)

UE1 Méthodologie, techniques et mises en œuvre, recherches et expérimentations personnelles

Préparation DNA

Organisation pédagogique :

La troisième année prépare au diplôme de fin de premier cycle DNA (Diplôme National d'Art) option art et est consacrée principalement à l'acquisition d'outils méthodologiques, théoriques et plastiques propres à chaque étudiant.e en vue de présenter les productions réalisées au cours de ses trois années d'études en école d'art.

Durant le semestre 5, l'accent est mis sur la capacité des étudiant.es à assembler et mobiliser l'ensemble des connaissances techniques et artistiques mises en œuvre au cours des années L1 et L2 dans le cadre de projets collectifs (workshop, accrochages, présentations du travail, éditions, ...) et/ou individuels rendez-vous avec les enseignants. Deux coordinateur.ices suivent l'ensemble des étudiant.es scindés en quatre groupes (A et B) qui prédéterminent les modalités de présentation aux jurys en fin d'année.

Le semestre 6 repose principalement sur l'autonomie de l'étudiant.e, en particulier au sein des ateliers techniques, et la préparation du diplôme. Il sera également question pour l'étudiant.e de formaliser par une note écrite les enjeux de son projet plastique et le processus de recherche engagé. Les rendez-vous individuels seront alors privilégiés avec le corps enseignant. L'expérience préprofessionnelle et l'immersion dans un contexte artistique hors les murs sont encouragées sous la forme d'un stage de courte durée en France ou à l'étranger.

Modalités d'évaluation :

Contrôle continu.

La collégiale des enseignants intervenants en L3 se réunira une fois à mi- semestre et une fois en fin de semestre à la suite des rendez-vous individuels.

Évaluations semestre 5 :

- Groupe A
- Groupe B

Évaluations semestre 6 :

- Groupe A
- Groupe B

Critères d'évaluation :

- Assiduité et investissement
- Engagement dans les travaux collectifs
- Préparation et présentation orale
- Qualité des références artistiques et en adéquation avec les recherches et ateliers

Nombre de crédits / S5 : 18

- Préparation au DNA : 5 crédits
- Production et travail en atelier : 4 crédits
- Recherches et expérimentations personnelles : 6 crédits
- Atelier accrochage : 3 crédits

Nombre de crédits / S6 : 8

- Préparation au DNA : 2 crédits
- Production et travail en atelier : 1 crédit
- Atelier d'accrochage : 1 crédit
- Recherches et expérimentations personnelles : 4 crédits

UE 2 Histoire, théorie des arts et langues étrangères

HISTOIRE ET THÉORIE DES ARTS

Semestre 5

Emmanuelle Chérel

1ère séance mardi 30 septembre, puis le 7 et le 14 octobre 17H30 -19H.

Véronique Terrier Hermann

Mardi 23 septembre, 4 novembre et mardi 18 nov, 17.30-19 heures

En remplacement du mardi 11 nov : le mercredi 5 nov ou le mercredi 19 nov à l'heure du déjeuner si l'amphi et les étudiant.es sont libres

Anaïs Rolez

Mardi 25 nov, 2 et 9 déc 17.30 – 19 heures

Semestre 6

Marion Daniel

Les mardis 06/01, 13/01 (17h30-19h) et mardi 27 janvier (12h-13h30).

Xavier Vert

les mardis 3 fév, 10 et 17 février à 17.30-19 h

Véronique Giroud

Les mercredis 4 mars, le 18 mars et le 25 mars de 13h30 à 15h

Objectifs et problématique :

Chaque séminaire s'organise autour de la proposition d'un enseignant et de la discussion qu'il souhaite développer selon ses modalités.

Emmanuelle Chérel

communiqué ultérieurement

Véronique Terrier-Hermann

Intitulé : Désordres

Cette participation au séminaire collectif, Images de pensées/penser par l'image propose un regard sur la collection comme geste créatif, considéré du côté des artistes et écrivains. La collection se fait alors source d'inspiration ou de rêverie, corpus de référence, environnement visuel, table de montage, pensée visuelle, images ou objets au travail, dispositif d'exposition, œuvre polysémique, voire matériau même de l'œuvre, sans omettre le regard porté par certain.e.s artistes sur les collections des autres, des musées ou des amateur.e.s.

Anaïs Rolez

Programme :

À l'aide de l'analyse des phénomènes : forces, énergies, électricité, électromagnétisme, nucléaire, ondes et fréquences et de leur dépendance vis-à-vis des outils dont on se sert pour les observer (de la radio aux outils de vision nocturne, de la chronophotographie à la radiographie, en passant par le radar, l'accélérateur de particules, la chromatographie, la spectrométrie, la chimie, la machine, le robot, le cyberspace, les flux de données), nous dresserons un panorama des questions mises en formes par les avant-gardes pour arriver à des créations plus contemporaines et finirons sur les montages et dispositifs génératifs, autant outils que champ mémoriel. Nous verrons alors comment les

expérimentations et outils technologiques nourrissent les imaginaires et conditionnent « le réel » et que si l'histoire de l'art analyse beaucoup la forme (matériaux, techniques, styles), elle étudie aussi les signes, tangibles ou latents, inscrits par l'auteur dans son œuvre.

Bibliographie :

Theodor W. Adorno, « L'industrie culturelle » in *Communications*, n°3, 1964. pp 12-18. [en ligne] https://www.persee.fr/doc/comm_0588-8018_1964_num_3_1_993

Roberto Barbanti, *Les origines des arts multimedia : l'influence des mnémo-télé-technologies acoustiques sur l'art*, Lucie éditions, Nîmes, 2009.

Jean-Marc Lachaud (dir.), Olivier Lussac (dir.), *Arts et nouvelles technologies*, L'Harmattan, Ouverture philosophique, 2007.

Mircea Eliade, *Le sacré et le profane*, Gallimard, Folio Essais (n°82), 1988 (1965).

Vilém Flusser, *Arts, sciences, technologies – Défis à la recherche-crédation*, les presses du réel, 2025.

Donna Haraway, *Manifeste cyborg et autres essais : Sciences - Fictions – Féminismes*, Editions Exils, 2007 (1985).

Jens Hauser, *L'art biotech'*, Filigranes Éditions, 2003.

Marc Jimenez, *Art et technosciences Bioart-neuroesthétique*, Klincksieck, 2016.

Edouard Jolly, *Nihilisme et technique Étude sur Günther Anders*, Europhilosophie Editions, Contre/ChampsMétaphysiques, 2017. [en ligne] <https://books.openedition.org/europhilosophie/475>

Gilbert Simondon, « Réflexions sur la techno-esthétique », in *Sur la technique*, Paris, P.U.F., 2014.

Bernard Stiegler, *De la misère symbolique: Tome 2, La catastrophe du sensible*, Galilée, 2005.

Véronique Giroud

1 « Aventures des lignes ». Tracer le premier trait en aveugle. Chercher l'expression de la seule ligne. Imaginer une ligne libre qui se meut elle-même, en elle-même, comme les « images automatiques ». Voir la danse comme un mouvement qui développe doucement les lignes du corps.

- 2 Quand la peinture s'invente comme *lieu* de coexistence de tous les rôles — autour de Philip Guston.

- 3 « La vie des images » ou les accordances, cette capacité qu'ont les choses de nous accorder des occasions et des possibilités d'action. Du langage des films régis par la loi des forains (les Marx Brothers, les Charlots, les Buster Keaton, les Mack Sennett) au « montage intellectuel ».

Xavier Vert

communiqué ultérieurement

Marion Daniel

communiqué ultérieurement

Modalité d'évaluation :

Assiduité (feuille de présence) + travail à rendre, corrigé par répartition par la collégiale des 3 enseignant.es du semestre.

Rédigez un court texte faisant écho aux sujets étudiés lors des séminaires, que vous mettrez en perspective de votre propre travail.

ATELIER D'ÉCRITURE

Enseignant : Thierry Froger

jeudi matin - groupes A et B en alternance semaines paires aux semestres 5 et 6

Objectifs et modalités :

Cet atelier a pour objectif d'accompagner les étudiants dans une pratique régulière et exploratoire de l'écriture dans la multitude de ses registres, formes et fonctions. Cette pratique sera nourrie par la découverte et la lecture de textes (essentiellement contemporains) afin de nouer sans cesse désir d'écrire et plaisir de lire tout en contribuant à la définition progressive du projet de l'étudiant.

Au semestre 5, un cycle de recherches proposera de multiplier les situations d'écriture : à partir d'un lieu, d'un objet, d'une œuvre, d'un personnage, d'une situation, d'un fait divers, d'un texte, etc. Au semestre suivant, trois cycles seront proposés : *Écran noir & chambre claire* (écrire l'image), *Histoire, mémoire, archives* (écrire le temps), *Géographie, carte, trajets* (écrire l'espace).

Evaluation

Présence, assiduité, investissement, participation, production.

ÉCRITURE ET TRAVAIL PLASTIQUE (note écrite)

Enseignant : Thierry Froger

jeudi matin - groupes A et B en alternance semaines impaires au semestre 6

Objectifs et modalités :

Ces rencontres auront pour objectif de travailler le commentaire oral et surtout écrit du travail plastique des étudiants de L3 : écrire sur une œuvre, une démarche, un projet (les siens propres ou ceux d'un autre). Quels registres d'écriture ? Quels statuts pour ce commentaire ? Quelles différences entre décrire, raconter et expliciter ? Ces questionnements et des mises en situation permettront progressivement à chaque étudiant d'élaborer sa note écrite synthétique pour le DNA.

LANGUES ÉTRANGÈRES

Choix possible entre coréen débutant et anglais tous niveaux.

Anglais

Enseignante : Mélissa RICHARD

Objectifs et problématique :

Dans un contexte international, l'artiste émergent doit savoir communiquer efficacement à une audience anglophone, par oral et par écrit. Ces cours proposent une série d'activités pour accompagner l'étudiant vers la présentation professionnelle de ses travaux, et de ses projets artistiques avec une utilisation courante de la langue anglaise.

Semestre 5 :

Contenu de cours :

Parler de son propre travail plastique avec des descriptions claires et détaillées, en développant certains points jugés importants ; développer son point de vue ; savoir rédiger de courts textes sur des sujets artistiques ; s'exprimer dans un texte clair et bien structuré. Développer un vocabulaire technique approprié par rapport aux matériels et aux techniques utilisés (vocabulaire autour des matériaux, des techniques, de ses motivations et de ses pensées); prendre de plus en plus d'aisance à parler devant un groupe ; préparation d'un diaporama.

Modalités pédagogiques :

Documents audiovisuels et textes authentiques sur les actualités du monde de l'art ; discussions de groupe ; débats thématiques.

Modalités d'évaluation :

Présence et participation ; présenter des exposés oraux autour de ses travaux et ses démarches artistiques. Les présentations orales donnent à l'étudiant l'occasion de faire preuve de créativité, ainsi de découvrir les travaux des autres étudiants.

Semestre 6 :

Contenu de cours :

Création des éléments écrits en anglais utiles dans son futur métier ; l'analyse et l'utilisation des styles et registres appropriés à des genres de documents professionnels écrits ; apprendre à communiquer de façon efficace à l'écrit sur son propre travail dans un contexte professionnel.

Modalités pédagogiques :

Analyse des textes authentiques (CV d'artiste, biographies des artistes, déclarations d'artistes, lettres de motivation...)

Modalités d'évaluation :

Présence et participation ; production des documents en anglais : CV, biographie d'artiste, déclaration d'artiste, lettre de motivation.

Coréen

Cours débutant

Enseignante : Estelle CHEON

Objectifs et problématiques :

L'objectif principal est de permettre aux étudiants de communiquer dans une langue étrangère complètement différente de la langue française. Les activités proposées seront interculturelles et interactives. Les différentes formes de culture et d'arts coréens seront utilisées pour l'apprentissage de la langue : la musique, la calligraphie, la cuisine, la peinture, le cinéma, la photographie, la cérémonie du thé, etc. Les étudiants acquerront ainsi des bases essentielles et solides concernant à la fois la langue et la culture coréennes.

Ces cours comportent 2 volets :

- cours de langue : savoir lire et écrire l'alphabet coréen « *Hangeul* », apprendre le vocabulaire de base et savoir utiliser les expressions simples et courantes de la vie quotidienne pour pouvoir facilement communiquer.
- cours de culture/arts : Appréhender la civilisation coréenne - ancienne et contemporaine

Modalités d'évaluation :

Présence et participation, évaluation finale

UE3 Stage et professionnalisation

Stage

Objectifs et problématique :

Ce module a pour objectif d'offrir aux étudiants la maîtrise des différentes étapes leur permettant de mener à bien un projet d'intervention plastique en partenariat avec une institution.

- Identifier les spécificités et les enjeux de l'institution d'accueil.
- Identifier les différents acteurs, leurs besoins et leur demande.
- Formuler et formaliser un projet d'intervention (problématique, contenu, méthodes, durée, budget...).
- Gérer les contraintes et les logiques des différents partenaires.
- Mettre en place et animer le projet avec les partenaires institutionnels.
- Participer à l'évaluation du projet.

Modalités pédagogiques :

Chacune de ces questions sera traitée d'un point de vue pratique et théorique dans les ateliers distincts :

Les étudiants doivent effectuer un stage de leur choix d'une durée d'1 mois (154h soit 22 jours 7h/jour). Les étudiants ont le semestre 3, 4 et 5 pour effectuer leur stage. Les crédits seront validés au semestre 6 en L3.

Aucun stage ne peut être effectué en S6.

Vous avez trouvé un stage, afin d'obtenir une convention de stage, vous devez :

- Vous connecter sur votre espace personnel Ganesh
- Dans l'onglet Mobilité/Stage renseigner les informations demandées
- Votre demande sera validée par le service de scolarité
- Pour tous renseignements, veuillez contacter : scolarite@beauxartsnantes.fr

Stages proposés par l'école

Stage 1

Collection **artdelivery**

L'école des beaux-arts de Nantes dispose d'une collection d'œuvres contemporaines intitulée **artdelivery** disponible sur internet et destinée à la diffusion en Loire-Atlantique auprès des particuliers, établissements scolaires, institutions, entreprises.

artdelivery est constituée de 828 œuvres originales : œuvres uniques, éditions, estampes, peintures sur papier, photographies, vidéos, volumes... par 449 artistes français et étrangers, notamment diplômé-es des Beaux-Arts de Nantes.

www.artdelivery.fr

Sous la responsabilité de la chargée de la collection, le stagiaire contribue aux missions suivantes :

- Gestion de la collection artdelivery : gestion administrative, gestion du stock, planning de livraison, inventaire, constats des œuvres...
- Gestion des livraisons (particuliers, établissements scolaires, institutions, entreprises)
- Montage d'expositions
- Médiation auprès des différents publics
- Rédaction et mise en page : notices d'œuvres, dossiers d'artistes, dossiers pédagogiques...)
- Animation des réseaux sociaux, mise à jour du site internet

Compétences et savoir-être :

- Dynamique
- Polyvalent
- Travail en équipe, aisance relationnelle
- Connaissances de l'environnement numérique (traitement de texte, tableur, suite Adobe...)
- Qualités rédactionnelles

CV et lettre de motivation à adresser par mail à artdelivery@beauxartsnantes.fr

Contact : Mai Tran 06 40 48 15 39

Stage 2

Personnel associé : Alice ALBERT, responsable de la galerie, la bibliothèque et les partenariats culturels (Pôle artistique et culturel)

Intitulé : Médiation Galerie Open School

Modalités d'inscription :

Sur inscription. 1 étudiant-e par exposition, soit 4 étudiant-es au total.

La Galerie Open School est un espace d'exposition de 230 m² destiné à la diffusion et la valorisation d'artistes contemporains dont les productions émergent d'une réflexion et d'une sensibilité à notre environnement. Critère très ouvert pour proposer des œuvres et des pensées singulières qui touchent de près les enjeux plastiques travaillés en école d'art.

Le stage permet à l'étudiant-e de :

- découvrir et approfondir les enjeux de la médiation
- se former aux techniques et méthodologie de la médiation d'exposition avec un médiateur professionnel
- concevoir, préparer, et animer des visites d'exposition pour un public varié : curieux, amateurs, groupes scolaires.
- participer à l'organisation des œuvres et leur accrochage dans l'espace d'exposition.
- participer au montage et démontage des expositions

Ce stage nécessite une présence régulière et assidue dans la galerie sur des périodes de 4,5h par Journée travaillée : 13h45-18h15

Les jours d'ouverture au public sont du mercredi au samedi : 14h/18h.

Les temps d'accrochage se font sur des journées complètes de 7h environ, ou demi-journées.

L'emploi du temps donnera lieu à des plages de travail commun et d'autres en autonomie.

Critères d'évaluation :

- assiduité
- ponctualité
- participation orale et active
- capacité d'observation et d'analyse

Effectifs : 1 étudiant par exposition

Lieu : galerie School, rez-de-chaussée de l'établissement

Envoyer lettre de motivation + CV à alice.albert@beauxartsnantes.fr

Stage extérieur :

Un stage d'une durée minimum d'1 mois (154h soit 22 jours 7 heures /jour) est obligatoire.
Vous avez trouvé un stage et vous souhaitez le réaliser au cours de cette année universitaire, afin d'obtenir une convention de stage, vous devez :

- Vous connecter sur votre espace personnel Ganesh
- Dans l'onglet Mobilité/Stage renseigner les informations demandées
- Votre demande sera validée par le service de scolarité
- Pour tous renseignements, veuillez contacter : scolarite@beauxartsnantes.fr

Si votre demande de stage est validée, une convention de stage sera alors établie en 3 exemplaires originaux. Chaque exemplaire devra être signé par les toutes les parties : l'étudiant(e), l'ebansn et l'employeur.

Pour valider votre stage, vous devez transmettre une attestation de fin de stage et un rapport de stage dont la forme reste libre.

L'attestation de fin de stage doit être demandée au maître de stage à la fin de votre stage et être transmise à scolarite@beauxartsnantes.fr. Il doit indiquer les dates précises du stage, le nombre d'heures effectuées, les missions et les appréciations de stage. Ce document sera annexé à votre dossier pédagogique et archivé.

Le rapport de stage (compte-rendu dont la forme reste libre) doit être rédigé à la fin de votre stage et transmis par voie électronique (en format Word ou PDF) à Pierre-Yves Arcile.

Nombre de crédits / S6 : 2

Professionalisation

« Futur simple, futur composé »

Béatrice Méline, enseignante, commissaire d'expositions

S5 et S6

Le lundi :

- L3 groupe A, 14:00-17:00, une semaine sur deux
- L3 groupe B, 9:30-12:30, une semaine sur deux

Problématiques

"Comment identifier les besoins liés aux temps de sa création?
Comment mobiliser les compétences et les ressources utiles au début de carrière?
Comment comprendre et se projeter dans les différents réseaux professionnels qui observent, financent, diffusent ou facilitent la création et l'émergence artistique ?
Comment envisager et préparer son écosystème ?
Comment impulser ou évoluer au sein d'une dynamique collective ?"

Objectifs

"Cet atelier a pour objectif de permettre aux étudiant.e.s de partager des questionnements et des ressources pour construire des réponses individuelles et collectives aux différentes problématiques liées aux débuts de carrières artistiques.

Nous nous attacherons à créer une dynamique collective autour d'un partage de questions, d'expériences, de rencontres et d'analyses.

Chaque étudiant.e sera également amené.e à produire des ressources personnelles (documentation du parcours, des compétences, des productions, des adresses et des ressources)."

Critères d'évaluation

Implication personnelle, recherche et participation active aux temps d'échanges collectifs
Qualité des productions (documentation du parcours, des compétences, des productions, des adresses et des ressources).
Qualité de l'implication dans le projet collectif

Régie, méthodologie

Béatrice Méline, enseignante / commissaire d'exposition, en lien avec les équipes et les ateliers techniques

S5 et S6

L3 par groupe en parallèle des accrochages, le mardi de 9h30 à 12h30, 3 semaines sur 5
12 séances les : 23 et 30/09, 7/10/2025, 4 et 18/11/2025, 9/12/2025, 20 et 27/01/2026, 03/02/2026, 03 et 31/03/2026 et 04/04/2026

Problématique

Avant d'être mis en situation de collaborer avec différents régisseur.es ou chargé.es de production, les artistes se doivent de maîtriser non seulement les techniques spécifiques à leurs productions mais aussi celles qui conditionnent la diffusion de leur pièces.

Ces temps d'ateliers en petit collectif pourront être complétés par des sorties permettant d'observer des contextes de production et de stockage (Ateliers de la Ville en bois, métalobil, Bonus, services prod VAN, FRAC, musée, récupérathèque...).

Objectifs

Identifier les ressources et comprendre les enjeux pratiques et méthodologiques dans différents champs :

- production (comment aborder les enjeux de durabilité des oeuvres et de leurs composants ? Connaître différentes sources d'approvisionnement des matériaux et leurs enjeux écologiques?)
- méthodologie (planning, coordination...)
- accrochage (supports d'accrochage? Les différents contextes possibles pour une projection ? La réalisation d'un socle ? L'éclairage d'une pièce ?)
- régie (comment bien rédiger la fiche technique d'une pièce, ou d'une œuvre in-situ?)
- documentation (prise de vue, méthodes d'archivage des documents)
- transport et stockage (comment bien stocker une peinture, une sculpture ? Quels sont les espaces adaptés? Les assurances?)

Critères d'évaluation

Implication personnelle, recherche et participation active aux temps d'échanges collectifs

Ateliers conduite de projet

Semestre 6

Bibliothécaire associée : Karine Lucas

Jauge de 12 étudiant.e.s par atelier

Lieu : Salle de la bibliothèque

Objectifs et problématiques :

Sous la forme d'un atelier, le groupe d'étudiants, rassemblé en collectif d'artistes, sera amené à inventer un projet artistique original, le définir, l'écrire, l'organiser et le défendre.

Objectifs :

- Mettre en œuvre les conditions de réussite d'un projet artistique et culturel
- Acquérir les réflexes du « mode projet »

À partir d'exemples concrets et d'une mise en situation, cet atelier propose des pistes pour mener à bien un projet artistique et culturel de sa conception à sa réalisation, en s'interrogeant sur :

- les étapes de la conduite de projet : idée, définition, conception, réalisation, exploitation
- les acteurs et les publics
- les notions budgétaires
- les repères réglementaires : droit et responsabilité
- la communication du projet

Une bibliographie composée d'ouvrages disponibles à la bibliothèque de l'école et de dossiers en ligne sera remise aux participants.

Modalités pédagogiques :

1 séance de 2h sur inscription auprès de Karine Lucas (15 étudiants max)

Sur inscription avant le 06/12/2025 sur l'un des 4 créneaux proposés sur ce

lien <https://evento.renater.fr/survey/atelier-de-conduite-de-projets-l3-wjks8dcv>

UE4 BILAN /DNA

BILAN

Objectifs et problématique :

Suivi et accompagnement par une équipe d'enseignants dédiée et les équipes des ateliers techniques.

Critères de l'évaluation :

- Participation et assiduité aux cours et aux ateliers.
- Mise en espace des réalisations, présentation des cahiers de recherche, présentation orale et rédaction d'un document écrit.
- Diversité et importance des productions
- Qualité et analyse des travaux
- Références en lien avec le travail
- Capacité à l'expression orale et écrite
- Travail sur la mise en espace de l'accrochage

Modalités pédagogiques :

Rendez-vous hebdomadaire avec les enseignants

Modalités d'évaluation :

Contrôle continu.

La collégiale de l'équipe pédagogique de L3 se réunira une fois à mi-semester et une fois en fin de semestre à la suite des rendez-vous individuels.

DNA

Les épreuves du diplôme :

L'épreuve du DNA, d'une durée de 30 minutes, consiste en un entretien avec le jury, comprenant une présentation par l'étudiant d'une large sélection de travaux plastiques réalisés pendant le 1er cycle accompagné d'une note écrite.

UE 5 Ateliers transversaux

Préparation aux concours de recrutement de professeurs d'Arts-Plastiques

Enseignant : Thierry Froger

jeudi après-midi de 16h15 à 18h30 – cours optionnel

Objectifs et modalités

À partir de la session 2026, les épreuves du concours externe de recrutement de professeurs certifiés (CAPES) se dérouleront à bac + 3. Ce cours se propose de préparer les étudiants intéressés aux épreuves d'admissibilité et d'admission du concours pour devenir professeur d'arts plastiques dans le second degré. Il s'agira d'adapter aux exigences des différentes épreuves du concours les connaissances en culture artistique et les compétences plasticiennes des étudiants. Les lauréats de ce concours intégreront ensuite à la rentrée 2026 un Master d'enseignement qui fera alterner temps de formation et stages en établissements avec une rémunération de 1400 € net en M1 et 1800 € net en M2. Des concours blancs seront organisés régulièrement pour entraîner les étudiants aux épreuves. Cette préparation sera également ouverte aux étudiants de master qui le souhaitent.

Evaluation

Présence, assiduité, investissement, participation, production.

Séminaire et atelier son

tous les 15 jours le mercredi de 18h à 19h30 auditorium

Enseignant : Christophe Atabékian

CELLULE DE CRISE

Ce titre inscrit évidemment notre réflexion dans le contexte des bouleversements planétaires qui caractérisent la période présente et manifeste notre intention d'y faire face avec créativité et combativité. La cellule est l'unité essentielle de la vie. C'est aussi un terme utilisé en sonorisation pour désigner certains microphones. Toutes les deux semaines, à compter du mercredi 24 septembre, nous nous retrouverons à l'auditorium de 18h à 19h30 pour écouter, analyser et produire des sons, des espaces et des objets sonores.

Ces séances ont pour objectif d'apporter des bases structurantes, tout à la fois historiques, scientifiques et esthétiques, afin de consolider les connaissances relevant de la culture générale, musicale en particulier, mais également cinématographique et plastique. Il s'agit bien entendu de nourrir l'imaginaire, l'appréhension et la maîtrise des objets sonores, qu'ils soient musicaux ou concrets, dans tous les champs susceptibles de les susciter et de les accueillir. Ces séances sont également volontiers un temps pour l'échange et l'expérimentation autour de projets concrets.

Suivi de projet lié à l'écriture

Semestres 5 et 6

Enseignant : Thierry Froger

Tous les étudiants de l'école engagés dans une pratique d'écriture, embryonnaire ou conséquente, ont la possibilité de prendre rendez-vous avec Thierry Froger le mercredi après-midi (thierry.froger@beauxartsnantes.fr).

Le dessin comme récit et comme geste contextuel

Semestres 5 et 6

Enseignant : Tangui Jossic

Cet atelier se déploie en deux temps complémentaires.

Au premier semestre, la pratique du dessin s'ancre « dedans », à l'école : un temps pour penser par les images, développer l'observation, l'analyse et l'écriture graphique à travers carnets, croquis et recherches sensibles.

Au second semestre, elle se déplace « dehors », dans les territoires et les espaces publics : le dessin devient alors geste social, outil d'exploration et de partage, en relation avec des lieux et des habitant.es.

La logique du cours repose ainsi sur une progression : d'une pratique réflexive et intérieure vers une pratique située, collective et contextuelle.

Voir, penser, dessiner : le dessin comme récit (S5)

Un atelier d'observation et de dramaturgie graphique. Le dessin y est abordé comme un outil de connaissance, d'analyse et de narration implicite.

Les étudiant.es sont invité.es à expérimenter carnet critique, annotation graphique, cartographie sensible, croquis de terrain ou formes conceptuelles. L'accent est mis sur l'attention, la lenteur, la dramaturgie de l'image et la pensée visuelle.

Objectif : développer un langage graphique personnel, poétique et engagé, capable de traduire idées, impressions ou récits invisibles.

Hors-cadres : dessin contextuel et territoires (S6)

Un atelier in situ, en immersion dans un quartier nantais. Le dessin y devient expérience collective, relationnelle et contextuelle.

Par le dessin de terrain, le journal dessiné, la cartographie sensible ou des interventions dans l'espace public, les étudiant.es explorent le dessin comme outil d'attention et de lien. Chaque projet associe immersion, rencontre et restitution, soit dans le quartier (ancrage territorial), soit dans l'école.

Objectif : ancrer la pratique du dessin dans la réalité sociale, spatiale et humaine, et expérimenter le dessin comme geste partagé et transformateur.

Objectifs et problématique

- Explorer le dessin comme récit, outil de pensée et d'émotion (S5).
- Déplacer la pratique dans le réel, comme expérience située et collective (S6).
- Développer un langage visuel personnel, poétique et critique.
- Expérimenter des formats de restitution ouverts : carnets, éditions, installations, interventions contextuelles.

Critères d'évaluation

- Assiduité et engagement dans la pratique.
- Qualité des observations, des recherches graphiques et des formes produites (carnets, projets, interventions).
- Capacité à adapter sa pratique aux contextes rencontrés, à donner sens au dessin et à investir pleinement les restitutions collectives.

Modalités pédagogiques

- Semestre 5 : 2h le vendredi de 14h à 16h (salle séminaire 4, 13 séances).
- Semestre 6 : 3h le vendredi de 14h à 17h (11 séances, hors les murs).

Modalités d'inscription

Sur inscription – 15 places maximum.

Initiation scénographie

Enseignant : Georges-Albert Kisfaludi

Présentation :

Cours de découverte et d'analyse des notions communes de la scénographie d'exposition artistique, muséo, du cinéma, de la scène, du spectacle vivant et de la scénographie d'équipement. Découverte également des métiers et statuts des scénographes et des professionnels du secteur. Enseignement préparant aux divers cursus français d'enseignement supérieur aux métiers de scénographe, en particulier au DPEA (Diplôme Propre aux Écoles d'Architecture) Scénographe de l'ENSA Nantes (École Nationale Supérieure d'architecture)

Observation et réflexion collectives à partir d'exemples scénographiques dans les champs de l'exposition, de la muséo, du cinéma, de la scène, de l'événementiel et de la médiation. Cette pédagogie par l'exemple permettra, entre autres, une approche critique du White Cube, une compréhension de l'échelle du plateau théâtre/cinéma jusqu'à celle de la cité, et de nombreuses autres notions de mise en espace et temps.

Introduction aux connaissances, savoir-faire et outils du scénographe : analyse, mesure et représentation de l'espace, échelle et plan, dessin, maquette 2D et 3D, modélisation, étude et utilisation de la lumière et de la projection, plan feu, décor, accessoire et costume, place et rôle de l'image et du son, estimation de durées, infoscéno et médiation, rapport au public, à sa perception, corps comme référence, parcours, flux de déplacement du public, modalités d'une expérience sensible, immersion, communication de l'imaginaire du projet et des principes scénographiques, analyse de sujet et création de récits, conception de la note d'intention, planche et carnet de tendances, utilisation de la référence, développement d'éléments d'ambiance, intérêt du prototype, règles de sécurité, compréhension de l'appel d'offres et des étapes du projet, méthodologie, pertinence et exigence du travail en équipe.

Pour certains de ces items, découverte pratique par l'expérimentation et l'exercice : dessin, plan, lumière...

Modalités :

Cours proposé de manière transversale aux étudiants L3, M1 et M2, qui se déroulera aux Beaux-Arts de Nantes au premier semestre. Il pourra s'enchaîner au second, pour les intéressé(e)s, par un bilan individuel pour bien préciser leur motivation et positionnement vis-à-vis des cursus de scénographie et de leur perspective ; et se poursuivront, à la demande, d'un accompagnement individualisé à la réalisation des dossiers/épreuves d'admission dans les cursus de formation à la scénographie.

Cette formation donne lieu, pour l'étudiante ou l'étudiant qui suit le cours du 1^{er} semestre en intégralité, à l'attribution d'un certificat exploitable pour la suite de son parcours d'étude ou son CV.

Atelier transversal de dessin

Semestres 1 et 2

Enseignant : Pascal Bouchet

Il est généralement admis que le dessin est le préalable à de multiples sortes de réalisations plastiques comme la sculpture, la peinture, scénographie, design, architecture, etc.

Cet atelier mettra en œuvre un certain nombre de dispositifs qui conduiront à travers thèmes et techniques, à l'apprentissage, au perfectionnement et à la création.

Les principaux thèmes envisagés sont le portrait, la couleur, la perspective, la nature morte. Un carnet de recherche est fortement recommandé.

Initiations techniques

Semestre 5

Céline Huneau, technicienne atelier bois

Sur inscription (fiche accrochée à la porte de l'atelier bois)

A-Initiation aux techniques de perçage, vissage et clouage : « les différents outils et leurs utilisations »

B-Initiation aux méthodes manuelles et électriques de sciages : « outils et savoir-faire »

C-Initiation châssis : « apprendre à fabriquer un châssis »

UE6 Mobilité

L'école propose 3 dispositifs de mobilité pour S5 :

- Séjour d'études ERASMUS PLUS dans une école européenne,
- Séjour d'études OFAJ dans une école Allemande,
- Séjour d'études hors du programme ERASMUS PLUS,

Le séjour doit se dérouler obligatoirement dans le cycle et l'année d'étude de l'établissement d'accueil correspondants au cycle et à l'année d'études dans lequel l'étudiant est inscrit.

Le projet de mobilité est systématiquement soumis à l'établissement d'accueil choisi pour validation (il devra, ainsi que les autres documents, être traduit, si possible, dans la langue du pays d'accueil, voire au minimum en anglais),

Un contrat d'études (Learning agreement) est cosigné à la fois par l'école supérieure des beaux-arts de Nantes, l'établissement d'accueil et l'étudiant (e). Il précise les cours que l'étudiant suivra à l'étranger et le nombre de crédits correspondants. Les crédits obtenus dans l'institution d'accueil sont intégralement pris en compte. Dans le cas où l'étudiant n'aurait pas obtenu la totalité des crédits, une procédure de rattrapage sera mise en place par les enseignants à son retour à Nantes.

Contact pour information : Teresa Bogado, chargée de la mobilité étudiante
teresa.bogado@beauxartsnantes.fr

DIPLÔME NATIONAL D'ART OPTION D'ART

Les connaissances et les compétences à acquérir au terme du 1er cycle sont basées principalement sur la pratique plastique personnelle de l'étudiant au travers de laquelle il développe :

- Une singularité au regard des sujets de recherche abordés ;
- Un travail théorique permettant de situer et de problématiser sa pratique ;
- La maîtrise des outils technique et des médiums utilisés ;
- La capacité à présenter et mettre en espace son travail.

Connaissances :

- Des savoirs autour des techniques de reproduction, une pratique de ces techniques spécifiques à chaque Situation (print, son, peinture, métal, bois, céramique, inscription du médium dans le champ élargi de l'art) ;
- Connaissances théoriques et critiques autour des problématiques abordées dans les cinq Situations ;
- Connaissance du milieu professionnel de l'art et de la culture au travers des expositions, événements organisés par l'école et en partenariat avec les acteurs sur le territoire local en particulier.

Compétences plastiques :

- Capacité à énoncer un discours autour du travail plastique et à l'articuler avec des textes et des références ;
- Capacité à mener une recherche construite sur l'expérimentation et sur une approche intuitive des médiums ;
- Énoncer et raconter une recherche et expérience plastique ;
- Savoir enrichir sa pratique de recherches historiques et théoriques ;
- Capacité à travailler en groupe et à interagir avec le collectif.

Dans le cadre des séminaires et des ateliers d'écriture proposés au sein des situations, les compétences sont les suivantes :

- Capacité à lire une image et des médias ;
- Capacité à analyser des pratiques ;
- Capacité à élaborer une réflexion critique et argumentée ;
- Capacité à synthétiser les informations et à pouvoir les restituer.

Compétences techniques au sein des pôles techniques :

Formation générale qui consiste à informer les étudiants sur les domaines suivants :

- La sécurité des personnes et des lieux, utilisation des produits chimiques, sécurité du travail sur machine ;
- Présentation des responsables d'atelier ainsi que l'éventail de leurs compétences techniques ;
- Proposer une approche des moyens liés aux techniques de chaque pôle.

Formations adaptées au projet :

Les formations consistent à initier techniquement les étudiants au regard de leurs projets et d'adapter les outils et la production aux besoins de leurs recherches artistiques :

- Analyse du projet pour définir les orientations et la faisabilité ;
- Analyse de la demande afin de bien comprendre les orientations techniques et le vocabulaire technique ;
- Initiations par projet spécifique à chaque pôle technique.

Formations spécifiques :

Les formations spécifiques sont constituées de modules de renforcement technique afin de préparer les étudiants à des réalisations complexes, à visée professionnalisante.

Formations transversales :

Les formations transversales permettent l'acquisition de compétences transversales : organisation du travail, management, travail en équipe, économie du projet, assistantat d'artiste.

La formation dispensée à l'École des beaux-arts de Nantes est tournée vers l'ouverture aux pratiques contemporaines dans le champ des arts visuels. À l'issue du DNA option Art, il est fortement conseillé de poursuivre en Master soit de recherche, option Art soit de poursuivre vers un Master professionnalisant, soit de s'orienter vers une formation technique complémentaire du DNA.

La formation de 1er cycle répond aux quatre grands items du Répertoire national des compétences professionnelles (RNCP) du DNA inscrit au niveau 2 et au niveau 6 du cadre européen des certifications (CEC) :

- Création, conception et réalisation d'une œuvre plastique ;
- Mise en œuvre de compétences techniques ;
- Concevoir, organiser et mettre en œuvre les modalités de diffusion et de communicationnelles ;
- Activité de transmission.

Dispositions d'accès aux ateliers techniques

PÔLE CONSTRUCTION

Atelier métal - Samuel LANDRE

Horaires d'ouverture de l'atelier : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Modalités spécifiques d'accès aux ateliers en autonomie :

- L'accès se fera uniquement sur les horaires de présence du technicien.
- Seul le responsable d'atelier est en mesure d'ouvrir l'accès à l'atelier.
- Les lundis sont réservés à l'étude des projets des étudiant(e)s ; afin d'organiser au mieux ces rencontres, il est demandé aux étudiant(e)s de prendre rendez-vous par mail (croquis, intentions, photographies, etc ... seront les bienvenus) (samuel.landre@beauxartsnantes.fr).
- Lors de ces rencontres du lundi, je consacre 30 minutes afin d'étudier la faisabilité, le coût du projet ainsi que le degré d'autonomie des étudiant(e)s.
- Il n'y aura pas de production les lundis.
- Ces rendez-vous sont primordiaux, car ils me permettent d'organiser le déroulé de la semaine, l'occupation de l'atelier ainsi que la mutualisation des moyens de production.

Accès à l'atelier métal (hors r.d.v de production) :

- Si l'élève est autonome (selon l'appréciation du technicien responsable de l'atelier) :
- L'étudiant(e) devra demander sur place au technicien qui jugera si en fonction de l'affluence, de la disponibilité du matériel et du bien fondé de l'action, il y a possibilité de le réaliser en atelier.
- Pour des projets en autonomie plus conséquents, en lien avec leurs parcours (de préférence validés par les professeurs référents):
- Une demande devra être formulée par mail, avec croquis, quantification des matériaux et matériel à utiliser.
- Toutes ces informations me permettront d'organiser en amont l'occupation de l'atelier, ainsi que l'utilisation de l'outillage.
- Les projets réalisés par l'étudiant(e) et le technicien sont prioritaires (en termes d'outillage et d'occupation de l'espace) sur les projets réalisés par les élèves autonomes.

Recommandations d'hygiène et de sécurité :

- Vêtements non synthétiques.
- Il n'y aura pas plus de 4 étudiant(e)s dans l'atelier.
- Le port de chaussures de sécurité est recommandé. (Compte tenu de l'activité au sein d'un atelier de métallerie, le port de chaussures de sécurité devrait être obligatoire.)
- Cheveux longs attachés.
- Pas de bijoux de cou qui pendent, ni bracelets ni cordons de sweat-shirt à capuche.
- Concernant les E.P.I : l'atelier met à disposition des gants, casques antibruits, lunettes de protection, tablier en cuir, cagoule de soudage).

Recommandations de savoir-vivre :

- Aucun outil ne sort de l'atelier métal sans autorisation du responsable, le prêt est exclu.
- Rangement et nettoyage de sa zone de travail.
- Accès à l'outillage et aux consommables avec autorisation du technicien.
- Il n'y aura pas de stockage des projets dans l'atelier métal.

Respect des personnels et des lieux :

- Au bout de trois absences non honorées et/ou non justifiées, l'étudiant se verra exclu de l'atelier.
- dans le cadre de la vie en commun au sein de l'atelier, il est interdit de mettre en péril ou d'agir de manière à nuire aux personnels et équipements, de dégrader, de quelque manière

que ce soit.

- le manquement au respect des personnes et des lieux peut conduire à: l'exclusion immédiate (temporaire ou définitive) des personnes qui ne respectent pas ces règles.
- chacun est tenu de se conformer au règlement intérieur qui rappelle que la courtoisie et la politesse sont requises.

Le compte de l'étudiant(e) devra être créditeur avant tout achat de matériaux.

Atelier bois - Céline HUNEAU

Horaires d'ouverture de l'atelier: du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30. Le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h45.

celine.huneau@beauxartsnantes.fr

Modalités spécifiques d'accès aux ateliers en autonomie :

- sur rendez-vous(par mail), en donnant des précisions du projet à réaliser en précisant également s'il faut prévoir un achat de matériaux, aussi prévoir une place dans l'atelier ainsi que l'outillage nécessaire.
- L'accès se fera uniquement sur les horaires de présence du responsable d'atelier.
- seul le responsable est en mesure d'ouvrir l'accès à l'atelier.
- Les lundis sont réservés à l'étude des projets, prise de rendez-vous par mail.

Recommandations d'hygiène et de sécurité :

- port obligatoire de chaussures de sécurité, cheveux attachés et vêtements amples à proscrire.
- l'atelier bois dispose de bouchons d'oreilles, masques, lunettes et gants.

Recommandations de savoir-vivre :

- venir avec crayon et mètre, accès au consommable avec autorisation du responsable.
- aucun outil ne sort de l'atelier bois, le prêt est exclu.
- pas de stockage de pièces à l'atelier.

IMPORTANT :

- l'accès aux machines et leur utilisation restent interdits sans la présence du responsable d'atelier.
- l'utilisation des matériels et machines est soumise à des conditions strictes. La maîtrise du fonctionnement est acquise par des périodes d'initiation.
- après utilisation des machines et du matériel, les étudiants doivent impérativement nettoyer et ranger les accessoires, l'outillage et l'espace de travail.

Respect des personnels et des lieux :

- Au bout de trois absences non honorées et/ou non justifiées, l'étudiant se verra exclu de l'atelier.
- dans le cadre de la vie en commun au sein de l'atelier, il est interdit de mettre en péril ou d'agir de manière à nuire aux personnels et équipements, de dégrader, de quelque manière que ce soit.
- le manquement au respect des personnes et des lieux peut conduire à: l'exclusion immédiate (temporaire ou définitive) des personnes qui ne respectent pas ces règles.
- chacun est tenu de se conformer au règlement intérieur qui rappelle que la courtoisie et la politesse sont requises.

Le compte de l'étudiant(e) devra être créditeur avant tout achat de matériaux.

Atelier moulage et modelage - Sabine CORBET-LEROY

sabine.corbet@beauxartsnantes.fr

Horaires d'ouverture de l'atelier : du lundi au jeudi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00
La ponctualité est de mise, au bout de trois absences non justifiées l'étudiant se verra exclu de l'atelier.

Modalités spécifiques d'accès à l'atelier :

L'accès à l'atelier se fait uniquement sur rendez-vous par mail. L'étudiant vient présenter ses intentions de travail avant de commencer la pratique, cela permet d'évaluer la faisabilité, le temps de travail et d'organiser le planning.

Recommandations d'hygiène et de sécurité :

Seul le responsable d'atelier est habilité à utiliser les fours et décide des pièces à enfourner
Poussières et émanations toxiques :
L'utilisation de masques de protection est obligatoire (les masques sont fournis).
Après chaque passage l'espace de travail (sol et tables) doit être nettoyé, dépoussiéré (aspiration et lavage à l'eau)
Les tabliers ne sont pas fournis prévoyez de vous munir de tabliers ou de vêtements adaptés.

Règles de vie de l'atelier :

Gardez les lieux propres, à l'issue de chaque séance de travail chacun nettoie son espace et veille au rangement du matériel.
Seules les pièces réalisées avec le suivi du responsable d'atelier pourront être cuites dans le four de l'école.
Les outils et le matériel ne sortent pas de l'atelier.

Le travail dans l'atelier se déroule dans le respect du lieu et de chacun :
Il est interdit de mettre en péril ou d'agir de manière à nuire aux personnels et équipements, de dégrader, de quelque manière que ce soit.
Le manquement au respect des personnes et des lieux peut conduire à l'exclusion immédiate (temporaire ou définitive) des personnes qui ne respectent pas ces règles.

Le compte de l'étudiant(e) devra être créditeur avant tout achat de matériaux.

Atelier verre - Simon MÜLLER

Horaires d'ouverture de l'atelier :

Lundi toute la journée (finition verre , moulage , rdv atelier pour étude des projets)

Mercredi toute la journée (finition verre , moulage , soufflage de verre).

Vendredi matin (finition verre , moulage , soufflage de verre).

Modalités spécifiques d'accès aux ateliers en autonomie :

Prises de RDV obligatoire pour le soufflage de verre / Rdv obligatoire pour la finition de verre (ponçage , couper , percer) de verre pour les 5 premiers Rendez-vous. Accès en autonomie avec RDV pour le moulage , Chalumeau et Finition de verre (pour les élèves apte , évaluation par le technicien des capacités d'autonomie).

Recommandations d'hygiène et de sécurité :

Vêtements non synthétiques , chaussures de sécurité , 4 personnes maximum (trop complexe à gérer si étudiants en soufflage et finition en même temps).

Présence du responsable d'atelier.

Recommandations de savoir-vivre :

Ménage / Rangement des projets en cours dans les armoires prévu pour les étudiants / accès au consommable avec l'accord du responsable d'atelier.

Le compte de l'étudiant(e) devra être créditeur avant tout achat de matériaux.

PÔLE IMAGE ET MULTIMEDIA

Atelier vidéo - Marek WALCERZ

BOXES DE MONTAGE VIDÉO

Horaires d'ouverture de l'atelier : Accès sur réservation aux heures d'ouverture de l'école. Réservation sur le planning après accord du responsable de l'atelier.
Travail en autonomie.

Modalités spécifiques d'accès aux ateliers en autonomie :

Verrouillage - déverrouillage des portes par badges spécifiques empruntés contre signature et après avoir laissé les données personnelles (nom, prénom, n° de téléphone)

Recommandations d'hygiène et de sécurité

Les stations de montage dans les boxes sont destinées à tout type de travaux en post-production vidéo qui nécessitent des ordinateurs puissants. En montage en temps réel, calculs des rendus complexes, en 3D etc... (Adobe Premiere Pro, After Effects, Blender, Cinéma 4D etc..)

Recommandations de savoir-vivre :

Liquides et nourriture interdits.

SALLE DE MONTAGE ET DE COURS TECHNIQUES

Horaires d'ouverture de l'atelier : Accès uniquement aux horaires d'ouverture de l'atelier affichés sur la porte d'entrée.

Modalités spécifiques d'accès aux ateliers en autonomie :

Travail en autonomie ou en assistance du responsable de l'atelier.

Recommandations de savoir-vivre :

Liquides et nourriture interdits.

PLATEAU-CYCLO

Horaires d'ouverture de l'atelier : Accès sur réservation aux heures d'ouverture de l'atelier et pendant la présence du responsable. Pour un usage strictement lié aux activités de tournage vidéo : après validation du projet par le responsable d'atelier (chroma-key, tracking 3D, toutes formes de trucage).

Modalités spécifiques d'accès aux ateliers en autonomie :

Préparation de l'équipement (l'éclairage, console, caméras et périphériques) et mise en route par le responsable d'atelier. Pas de modification de configuration des projecteurs sur le grill possible.

Recommandations d'hygiène et de sécurité :

La structure de la surface du cyclo étant très fragile et coûteuse impose le respect très strict des consignes de son usage stipulées dans le règlement interne (interdiction des fumigènes, usage des liquides, matière générant de la poussière, chaussures sales, talons et objets pointus etc...)

Modalités de prêt du matériel :

Deux sortes de matériel sont mises à disposition en prêt en atelier vidéo.
- équipement de tournage vidéo

- éclairage (mini-découpes, panneaux LED etc.)
- Réservation par mail, ou en atelier auprès de responsables, aux horaires d'ouverture de l'atelier affichés sur la porte d'entrée.
- Tout prêt de matériel de tournage vidéo est possible uniquement pour le projet en cours, validé par professeur référent justifiant l'usage de matériel spécifique.
- Les réservations doivent être anticipées à l'avance en raison d'un grand nombre de demandes surtout pour les week-ends et les vacances.
- Les dates de retour de matériel doivent être respectées pour assurer la continuité de prêt. Pour emprunter le matériel de valeur importante, les garanties d'assurances supplémentaires seront demandées.
- Pas de prêt de caméras pour les tournages à risque, voyages à l'étranger, et pour les vacances d'été.

Le compte de l'étudiant(e) devra être créditeur avant tout achat de matériaux.

Atelier son - Alex MAIRET

BOXES DE MONTAGE SON

Horaires d'ouverture : Accès sur réservation aux heures d'ouverture de l'école.

Modalités d'accès :

- Réservation sur planning après accord du responsable de l'atelier.
- Travail en autonomie.
- Mise en route du projet et vérification des câblages recommandés sur rendez-vous avec le responsable d'atelier Alex.
- Verrouillage - déverrouillage des portes par badges spécifiques empruntés contre signature auprès de Marek.
- Rendre le badge d'accès à Marek à la fin de votre réservation ou déposer le badge dans la boîte aux lettres couloir vidéo.

Atelier multimédia – Alex MAIRET – Christophe CATHALO

SALLES INFORMATIQUES

Horaires d'ouverture : Heures d'ouverture de l'école.

Modalités d'accès- :

- Accès par badge.
- Travail en autonomie aux heures d'ouverture de l'école.
- Travail accompagné auprès des responsables d'atelier du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h00
- Les salles infos 1 et 2 sont prioritaires pour les cours.

Recommandations d'hygiène et de sécurité :

- Liquides et nourriture interdits.

Recommandations de savoir-vivre :

- Remettre en place les chaises ; ramasser tout détrit ; travail sonore au casque

Modalités de prêt du matériel :

Deux sortes de matériel sont mis à disposition en prêt :

- équipements d'enregistrement audio
- équipements de diffusion audiovisuelle et multimédia

- Réservation par mail, ou en atelier auprès des responsables
- Tout prêt de matériel d'enregistrement audio est possible uniquement pour le projet en cours, validé par professeur référent justifiant l'usage de matériel spécifique.
- Les réservations doivent être anticipées à l'avance en raison d'un grand nombre de demandes
- Les dates de retour de matériel doivent être respectées pour assurer la continuité de prêt.

- Pas de prêt de matériel d'enregistrement audio pour les tournages à risque, voyages à l'étranger et pour les vacances d'été.
- Le matériel de diffusion est empruntable uniquement pour un usage pédagogique dans l'enceinte de l'établissement.
- La réservation et le prêt de matériel pour les bilans, évaluations et diplômes sont organisés et validés par les coordinateurs·rices.

Modalité d'utilisation de l'imprimante :

- L'imprimante laser couleur en salle informatique est disponible aux étudiants pour un usage lié à la pédagogie. Le cout d'impression par page est affiché en la salle informatique. Les impressions sont comptabilisées automatiquement via un logiciel et débitées du compte régie d'atelier de l'étudiant.
- La recharge de ce compte peut se faire auprès des responsables d'ateliers multimédia, selon leurs disponibilités ; le règlement se fait exclusivement par carte bancaire.
- Un papier de type 80g/m2 standard est fourni.
- Pour tout autre papier fourni par vos soins, il est impératif de le faire valider avant impression auprès d'Alex ou Christophe.Recommandations d'hygiène et de sécurité :
- L'imprimante laser est dotée d'un four qui chauffe à 300 degrés pour fixer le toner.
- Imprimer sur un papier non compatible n'est pas autorisé et est dangereux

Le compte de l'étudiant(e) devra être créditeur avant tout achat de matériaux.

PÔLE ESTAMPES & PHOTOGRAPHIES

Atelier de sérigraphie - Jérôme Chardon

Horaires d'ouverture de l'atelier :

- L'accès à l'atelier s'effectue sur la plage de 9h00 à 17h00.
- Pour l'atelier de sérigraphie, privilégier les prises de rdv en réel et non par mail.
- Les placements de rdv et le planning d'occupation de l'atelier ne sont gérés et organisés que par le responsable de l'atelier.
- En cas d'impossibilité de venir ou retard au rdv positionné en atelier merci de prévenir par mail.
- Trois rdv non honorés entraîneront l'impossibilité d'accéder à l'atelier.
- En fonction de la fréquentation et l'organisation de l'atelier, tout retard peut entraîner la suppression du rdv prévu.

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
<p>Ouverts aux situations (autres que peinture) et master sur RDV</p> <p>RDV projets de 11H30 à 12h30</p>	<p>Ouverts aux situations (autres que peinture) et master sur RDV</p> <p>RDV projets de 11H30 à 12h30</p>	<p>MATIN: Ouverts aux situations (autres que peinture) et master sur RDV</p> <p>RDV projets de 11H30 à 12h30</p> <p>APRÈS-MIDI: Réservé situation peinture</p>	<p>Réservé situation Peinture</p>	<p>MATIN: Étudiants en Autonomie</p> <p>APRÈS-MIDI: Rangement, ménage, maintenance</p> <p>JOUR EXCEPTIONNEL peut-être dédié: workshop, ateliers, pratique veille technique , recherche technique...</p>

- L'accès à l'atelier n'est possible qu'après avoir établi la faisabilité du projet en rdv sur le temps dédié avec le responsable d'atelier. Le projet sera validé en fonction de l'estimation de la capacité et du degré de compétence acquis par l'étudiant pour le mener à bien. Des étapes de niveaux doivent être acquises et validées par le responsable d'atelier afin de réaliser certaines estampes ou pièces complexes.

- En aucun cas le responsable d'atelier ne réalisera les pièces de l'étudiant.

- La prise de note concernant la technique, la transmission de savoir ainsi que les procédures est nécessaire afin d'acquérir l'autonomie ainsi que les compétences techniques de l'étudiant.

Modalités spécifiques d'accès à l'atelier:

- La capacité d'autonomie de l'étudiant n'est validée que par le responsable d'atelier.
- L'accès à l'atelier en autonomie lors des jours d'absences du responsable d'atelier ne peut se faire que sur validation de celui-ci.
- Les insulations ne s'effectuent que le matin pour des raisons environnementales et économiques.
- L'emprunt de matériel de l'atelier ne peut se faire sans l'accord préalable du responsable.
- certains types d'outils ne peuvent pas être sortis de l'atelier, consultez le responsable d'atelier.

Recommandations d'hygiène et de sécurité :

- La sécurité d'ateliers : se référer aux affichages dans les espaces. Adressez-vous aux responsables si besoin.
- Des vêtements de travail sont nécessaires dans l'atelier, aucun tablier ou vêtement de travail ne sera fourni par l'école.
- Le responsable d'ateliers n'est en aucun cas responsable de la perte ou l'oubli d'objets personnels de l'étudiant dans l'atelier.
- L'espace doit être rangé et nettoyé avant votre départ:
 - Écrans nettoyés en intégralité,
 - Table d'impression nettoyée,
 - Table des encres rangée et pots rebouchés et rangés dans le chariot,
 - Racle d'impression et spatule nettoyée et rangée.
 - Chiffons à sécher et seau d'eau de nettoyage vidé, lavabo propre.
 - Les seaux et éponges ne restent pas sous ou dans le lavabo, elles sont remises à chaque poste de travail.
- Tous manquements de nettoyages, de remise en état du poste de travail ou dégradations volontaires du matériel ou de l'atelier pourraient entraîner une exclusion de l'atelier.
- Le temps de séchage en sérigraphie étant court, le stockage d'estampes sur les claies n'est pas possible sans accord du responsable d'atelier.
- Il est interdit de fumer, de consommer de l'alcool ou de stupéfiants dans l'atelier ainsi que sur les coursives de l'atelier.

L'ESPACE FAÇONNAGE

Cet espace est accessible en autonomie sur le temps de présence des responsables d'ateliers. Concernant le massicot, la clé est à demander aux responsables d'ateliers.

L'entretien de cet espace est nécessaire pour le bien-être de tous, prière de mettre les déchets de papiers dans la poubelle de l'espace. Il y a un balai dans l'espace merci de l'utiliser si besoin après la réalisation de vos éditions.

RAPPEL: Le massicot n'accepte que du PAPIER, la finesse du fil de la lame ne peut pas permettre la taille d'autres matériaux. Pas de carton, pas de feuille de plastique, pas de feuille de bois, pas de métal ...QUE DU PAPIER.

Le matériel électrique est à éteindre après chaque utilisation: Massicot, agrafeuse à cheval, encolleuse, perceuse à colonne.

Les pots de colle rebouchés et les pinceaux nettoyés.

- Une information sur les tarifs pratiqués lors de la réalisation du projet vous sera communiquée lors du rdv sur la faisabilité du projet

Le compte de l'étudiant(e) devra être créditeur avant tout achat de matériaux.

Atelier lithographie et gravure - Juliette CHAMPAIN

Horaire d'ouverture

9h à 12h et de 14h à 18h00

Lundi fermé (ouvert sur rdv pour autonomie)

Mardi ouvert sur rdv

Mercredi réservés à la situation Multiple

Jeudi ouvert sur rdv

Vendredi ouvert sur rdv

Modalités d'accès :

La prise de Rdv est obligatoire pour accéder aux ateliers lithographie et gravure, et concerne tous les niveaux (accompagnement ou production autonome).

Vous pouvez prendre rdv par mail juliettechampain@beauxartsnantes.fr ou directement à l'atelier.

En cas de retard ou impossibilité, merci de prévenir par mail.

Sécurité :

Le port de chaussures de sécurité est recommandé en lithographie.

Éviter les bijoux et les vêtements inappropriés à un travail d'atelier.

L'atelier dispose de gants, de lunettes de protection et de masques.

Règlement collectif :

Avant de quitter l'atelier, ramasser, ranger et nettoyer pinceaux, rouleaux et table d'encrage ainsi que le lavabo. L'atelier met à disposition les bons solvants et savons.

Placer les estampes à sécher sous les buvards ou dans les claies de séchage.

L'accès à l'outillage et aux consommables se fait avec autorisation du responsable.

Pas d'emprunt des outils sauf exception et demande spécifique.

Pas de stockage des productions possible.

Le manquement au respect des personnes et des lieux peut conduire à l'exclusion immédiate de l'atelier.

Le compte de l'étudiant(e) devra être créditeur avant tout achat de matériaux.

Horaires d'ouverture de l'atelier :

- Pour l'atelier de sérigraphie, privilégier les prises de rdv en réel et non par mail.

En cas d'impossibilité de venir ou retard au rdv positionné en atelier merci de prévenir par mail.

- L'accès à l'atelier n'est possible qu'après avoir établi la faisabilité du projet en rdv préalable avec le responsable d'atelier.

Modalités spécifiques d'accès aux ateliers en autonomie :

- L'accès à l'atelier en autonomie lors des jours d'absences du responsable d'atelier ne peut se faire que sur validation de celui-ci.

- Les insulations ne s'effectuent que le matin pour des raisons environnementales et économiques. L'espace façonnage n'est accessible que sur le temps de présence des responsables d'ateliers du pôle Estampe.

Recommandations d'hygiène et de sécurité :

- La sécurité d'ateliers : se référer aux affichages dans les espaces. Adressez-vous aux responsables si besoin.

- L'espace doit être rangé et nettoyer avant votre départ. Écrans nettoyés en intégralité, table d'impression nettoyée, table des encres rangée et pots rebouchés et rangés dans le chariot, racle d'impression et spatule nettoyée et rangée. Chiffons à sécher et seau d'eau de nettoyage vidé, lavabo propre.

- Le temps de séchage en sérigraphie étant court, le stockage d'estampes sur les claies

n'est pas possible sans accord du responsable d'atelier.

L'ESPACE FAÇONNAGE

Cet espace est accessible en autonomie sur le temps de présence des responsables d'ateliers. Concernant le massicot, la clé est à demander aux responsables d'ateliers.

L'entretien de cet espace est nécessaire pour le bien-être de tous, prière de mettre les déchets de papiers dans la poubelle de l'espace. Il y a un balai dans l'espace, merci de l'utiliser si besoin après la réalisation de vos éditions.

RAPPEL: Le massicot n'accepte que du PAPIER, la finesse du fil de la lame ne peut pas permettre la taille d'autres matériaux. Pas de carton, pas de feuille de plastique, pas de feuille de bois, pas de métal ...**QUE DU PAPIER.**

Le matériel électrique est à éteindre après chaque utilisation: Massicot, agrafeuse à cheval, encolleuse, perceuse à colonne.

Les pots de colle rebouchés et les pinceaux nettoyés.

- Une information sur les tarifs pratiqués lors de la réalisation du projet vous sera communiquée lors du rdv sur la faisabilité du projet.

Le compte de l'étudiant(e) devra être créditeur avant tout achat de matériaux.

Atelier photo – Daphné Boussion

Planning hebdomadaire atelier photo second semestre :

Ouvert de 10h à 18h sur rendez-vous préalable du mardi au vendredi

Réservé à la situation image le jeudi

Conditions d'accès de l'atelier photo : le studio

Le studio n'est accessible QUE SUR réservation PRÉALABLE par email auprès de Daphné :

daphne.boussion@beauxartsnantes.fr

Consignes de fonctionnement du studio :

1° Ne pas marcher avec des chaussures sur les fonds

2° Manipuler l'ensemble du matériel en douceur. Si une molette ou autre résiste, ce n'est pas normal. N'hésitez pas alors à demander conseil.

3° Ne pas utiliser d'eau ou de produits dangereux dans le studio

4° Ne pas stocker d'éléments de décor ou de matériel dans le studio.

5 ° Penser à récupérer les fichiers puis formater la carte SD.

6° Pour se connecter à votre session sur l'ordinateur :

- Cliquer sur le bureau

- Appuyer simultanément sur les touches cmd et K

- Choisir dans le menu déroulant :

- Entrez vous identifiants. (les mêmes que pour vous connecter à votre adresse email de l'école)

7° JETER VOS DÉCHETS HORS PAPIER AILLEURS : NE LAISSER AUCUN DÉCHETS

Avant de quitter l'atelier tirage merci de penser à :

1° Éteindre et débrancher les agrandisseurs.

2° Remettre les chimies : révélateur, bain d'arrêt et fixateur dans les bouteilles correspondantes.

3° Rincer les bacs et pinces

4° Vider le bac d'eau

5° Jeter vos déchets dans la poubelle

6° Éteindre la lumière (inactinique ou blanche)

Avant de quitter le labo de développement merci de penser à :

1° Nettoyer les cuves et spires que vous avez utilisées

2° Si vous utilisez des produits qui tachent : encres, vernis, solutions pour cyanotypes

Merci de nettoyer les meubles et murs avant de quitter les lieux.

3° Éteindre la sècheuse

4° Ranger les pinces, ciseaux et autres outils utilisés 5° Jeter vos déchets dans la poubelle

6° Éteindre la lumière (inactinique ou blanche)

Le compte de l'étudiant(e) devra être créditeur avant tout achat de matériaux.

Récapitulatif des crédits L3

L3 : année 3 Semestre 5 (S5)

Unités d'enseignements	Évaluation	Volume horaire de cours	Crédits	
UE1 Méthodologie, techniques et mises en œuvre, recherches et expérimentations personnelles :	Préparation DNA (participation et assiduité)	192 h/semestre	5	18
	Production et travail en atelier		4	
	Recherches et expérimentations personnelles	96h/semestre	6	
	Atelier « Penser, produire, diffuser »	36h/semestre	3	
UE 2 Histoire, théorie des arts	Rendu écrit Participation Assiduité	36h/ semestre	3	8
UE2 Atelier d'écriture	Participation Assiduité		3	
UE 2 Langues étrangères	Participation / Assiduité Dossier	12h/semestre	2	
UE 4 Bilan			4	
Total		372h/semestre	30	

Semestre 6 (S6)

Unités d'enseignements	Évaluation	Volume horaire de cours	Crédits	
UE1 Méthodologie, techniques et mises en œuvre, recherches et expérimentations personnelles :	Préparation DNA (participation et assiduité)	192 h/semestre	2	8
	Production et travail en atelier	144h/semestre	1	
	Recherches et expérimentations personnelles		4	
	Atelier « Penser, produire, diffuser »	36h/semestre	1	
UE 2 Histoire, théorie des arts	Rendu écrit Participation Assiduité	36h/ semestre	2	5
UE 2 Atelier d'écriture	Participation Assiduité		2	
UE 2 Langues étrangères	Participation / Assiduité Dossier	12h/semestre	1	
UE3 Stage	Participation - Assiduité Rendu écrit et/ou oral	154h/semestre	2	
UE 4 Diplôme DNA			15	
Total		574h/semestre	30	

